

Protocole Cellule Bien-être

« Méthode de la Préoccupation Partagée »



Une **situation d'intimidation** est **observée** (isolement, comportement différent d'un enfant) ou **signalée** (par un parent, un enfant, un personnel)

La **cellule bien-être** est informée et prend en charge la situation.

Entretien éventuel avec les parents de l'élève cible

Premier entretien avec l'élève cible suivi d'autres entretiens sur le long terme

Entretien court avec l'(es) intimidateur(s) présumé(s) suivi d'un autre la semaine suivante

Entretien avec les parents de l'/ des intimidateur(s) présumé(s) si sanction envisagée ou situation non résolue

Bilan effectué dans les 15 jours par la cellule bien-être

Situation **résolue**

Situation **non résolue**

Rencontres de vigilance avec l'élève cible et les élèves intimidateurs

Recherche d'aide extérieure (signalement, psychologue scolaire ...)